Saint-Narcisse de-Rimouski
Aux portes de la nature

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document citoyen

2016 à 2026

DÉMARCHE DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

C'est lors du Conseil municipal du mois de mai 2014 qu'il a été « *proposé par monsieur Gervais Soucy, appuyé par monsieur Réjean Lamarre et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski accepte le document intitulé «Politique de développement durable de Saint-narcisse-de-Rimouski» tel que présenté et déposé le 5 mai 2014 par le comité de développement durable de Saint-Narcisse-de-Rimouski en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités ».*

Extrait du procès verbal du Conseil municipal du 12 mai 2014

Crédit photo : SADC de la Neigette

M. Robert Duchesne, maire, en compagnie de M. Laurent Proulx, tous deux membres du comité de développement durable

Préambule du maire

En juin 2013, la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski (ci-après Saint-Narcisse) a décidé de se doter d'une politique de développement durable.

Pour nous le développement du territoire doit se faire dans la considération des grands piliers du développement durable : le développement doit être socialement équitable, économiquement efficace et respectueux de l'environnement, dans une gestion et un esprit de gouvernance responsable. Nous avons donc convenu qu'il était de notre devoir d'entamer une démarche de développement durable. C'est grâce à l'implication de citoyens* bénévoles qui se sont mobilisés en un comité de travail, avec le support de la SADC de la Neigette que ce projet a pris forme.

Nous croyons que le développement durable est un réflexe qu'il faut développer chez tous nos dirigeants, nos employés et nos citoyens et ce, à tous les niveaux, allant du processus de décisions jusqu'aux actions de tous les jours. Ce pourquoi nous considérons important d'emboiter le pas mais aussi d'influencer les Narcissois à en faire autant. Nous sommes d'avis que cultiver un avenir durable est l'affaire de toutes et tous, si nous voulons en récolter les fruits ensemble.

Page couverture : Banque de photos de la SADC de la Neigette

Scène prise durant la consultation citoyenne
Crédit photo : SADC de la Neigette

Saint-Narcisse est une municipalité intergénérationnelle où vivent des travailleurs contribuant à la vitalité économique dans divers secteurs tel que l'agriculture, la foresterie, le récréotourisme, la faune, la villégiature, les ventes et services, tirant profit d'un milieu où les cours d'eaux et les lacs sont omniprésents. Notre projet de développement durable doit veiller à encourager ce dynamisme, tout en assurant une qualité de vie qui fait envie, et en protégeant l'environnement naturel. Notre politique nous procurera un cadre de gestion pour parvenir à un développement pour lequel *« l'équité sociale est un but, le développement économique est un moyen et la protection de l'environnement une condition »* (Gendron, 2010).

En terminant, nous sommes convaincus que Saint-Narcisse saura être le maître d'œuvre de projets mieux réfléchis, équilibrant les grands piliers du développement durable, afin de répondre aux besoins des Narcissois actuels et futurs. Enfin, pour marquer officiellement et publiquement notre engagement, nous sommes heureux de vous présenter ce document, qui fournira des balises pour un Saint-Narcisse plus durable.

Extrait de la Politique de développement durable de Saint-Narcisse-de-Rimouski

* Dans le seul but d'alléger le document, la formulation épicène a été utilisée.

Nos valeurs

Entraide

Environnement

Honnêteté

Pérennité

Transparence

Respect

Écoute

Famille

Banque de photos de la SADC de la Neigette

Mise en contexte

C'est la Corporation de développement de Saint-Narcisse qui a initié la démarche de développement durable dans la municipalité, en faisant appel au service de la SADC. En juin 2013, le Conseil municipal allait donc de l'avant avec le développement durable en adhérant, par voie de résolution, à l'offre de services de la SADC.

Pour assurer une prise en charge du développement durable dans la collectivité, un comité de travail a été mis sur pied. La municipalité et la Corporation de développement ont pris soin de créer un comité représentatif du milieu en allant chercher des membres en provenance de différents horizons, notamment de la municipalité, des organismes et de la population en général. Des rencontres mensuelles, animées par la SADC, ont permis de mieux comprendre le concept de développement durable et de le faire progresser sur le territoire narcissois. Ainsi, la démarche allait permettre d'impliquer les gens du milieu, de cibler les enjeux locaux et de mettre en place des actions concrètes cohérentes avec les réalités et les valeurs du milieu, dans la considération des dimensions du développement durable.

D'entrée de jeu, le comité de développement était favorable à la tenue d'une consultation citoyenne. Cet événement allait donner le coup d'envoi pour la rédaction d'un plan d'action aux couleurs locales. Il va sans dire que le comité avait du pain sur la planche !

Chute du Grand Sault, Canyon des Portes de l'Enfer

Banque de photos de la SADC de la Neigette

Notre vision

« Des rivières aux terres, des lacs aux monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski considère ses environnements dans un équilibre entre la quiétude de vie et le développement économique pour s'assurer de la préservation de son identité pour ses citoyens actuels et les générations qui suivront. »

Le comité de travail

Le comité de travail en développement durable était chargé d'œuvrer activement à la démarche et consentir à la prise en charge du développement durable sur le territoire. L'implication des membres se voulait dans l'objectif d'instaurer un mécanisme permettant de faire des ponts de communication, d'acheminer l'information et de sensibiliser les organismes.

Dès les premières rencontres, les membres du comité ont été invités à réfléchir collectivement au rôle même de l'organisation municipale en définissant la mission, la vision et les valeurs. Cet exercice peu banal allait permettre d'intégrer les principes sous-jacents au développement durable au cœur même de la Municipalité. Le reste de la démarche devraient évoluer en cohérence avec le sens de ces éléments.

Ces premiers pas en développement durable formalisaient peu à peu l'engagement de Saint-Narcisse-de-Rimouski envers le développement durable. Chaque grande étape allait être rapportée au Conseil afin que celui-ci puisse être tenu informé de l'état d'avancement et, par le fait même, y être sensibilisé. Les élus qui siégeaient sur le comité devaient consolider ce pont de communication avec les autres conseillers municipaux afin de favoriser la compréhension et l'acceptation du travail fait en comité.

« La participation de la collectivité dans l'élaboration et le suivi de la démarche lui permet de mieux comprendre l'activité de l'organisme municipal ou régional. Elle favorise la collaboration du public autour de solutions consensuelles, enrichit la prise de décision et facilite la mise en œuvre des actions, notamment en diminuant la résistance au changement. De plus, elle augmente l'acceptabilité sociale du projet au sein de la communauté. »

Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire, 2013.

Halte routière municipale de la Belle-Vue

Source photo : Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

Notre mission

La municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski a pour mission :

* ***D'être attentive aux besoins des Narcissois et de servir l'ensemble de la collectivité avec équité, transparence et respect***
* ***D'encourager le dynamisme de la communauté***
* ***De se démarquer par un accueil chaleureux, l'ouverture et l'écoute***
* ***De favoriser la qualité de vie exceptionnelle de son milieu***

Le tout dans une perspective de développement durable et le souci d'une amélioration continue.

Planification stratégique de développement durable

Le développement durable n'est pas une finalité. Il s'agit d'un **mode de gestion, d'un processus qui évolue, dans la perspective d'une amélioration continue.** La démarche de Saint-Narcisse s'inscrit dans une planification territoriale stratégique de développement durable. Ce qui implique que toutes les sphères de gestion doivent être discutées afin d'évaluer les façons de faire actuelles et, au besoin, de mettre en place des mesures plus durables et des recommandations adaptées au contexte local.

> ***« Une démarche intégrée de développement durable en milieu municipal et régional est un processus participatif de planification et d'intervention visant à concrétiser une vision à long terme de l'ensemble des activités de développement économique, social et environnemental d'un territoire et de la collectivité qui l'habite. »***
>
> Source : Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, 2013.

Saint-Narcisse a donc mis les chances de son côté en prenant soin que sa démarche rencontre les **conditions gagnantes** que sont l'engagement, le dialogue et l'action. La première condition, **l'engagement**, était un incontournable de la démarche, puisque cela reflète la volonté de l'organisation à faire les choses autrement. Pour assurer **le dialogue** entre les parties prenantes, un climat convivial et de confiance était indispensable lors des rencontres en comité. La consultation citoyenne ainsi que les articles de l'Interactif ont permis de rejoindre la population et les partenaires socio-économiques. Finalement, pour passer à l'action une bonne planification va de soi.

Aujourd'hui, Saint-Narcisse est outillée pour **agir et mettre en œuvre son plan**. Dorénavant, il importe d'élaborer une stratégie de mise en œuvre efficiente et efficace pour concrétiser les intentions du plan.

Notre démarche

S'ENGAGER

Information
Expertise professionnelle
Comité de travail
Intégration des principes du développement durable dans la mission, la vision et les valeurs
Adoption de la Politique de développement durable

Conseil

SE CONNAÎTRE
• État de la situation

Diagnostic en développement durable
Évaluation de nos forces, faiblesses, opportunités et menaces

Conseil

Une communication constante avec le Conseil pour l'informer de l'avancement de la démarche est un gage de succès.

Se donner des objectifs selon 4 ORIENTATIONS

Gouvernance et gestion responsable
Énergie & environnement
Vitalité économique
Synergie sociale

Conseil

CONSULTER
Votre vision et vos idées pour votre collectivité

Démarche de consultation
Identification des actions à mettre en place en fonction des 4 orientations
Rédaction d'une version préliminaire du plan
Validation et priorisation des actions

Conseil

PLANIFIER
Comment? Qui?

Approbation du plan d'action par le conseil municipal
Adoption d'un budget pour la mise en œuvre du plan
Lancement et présentation à la population

Conseil

PASSER À L'ACTION!

Identification d'une personne responsable de la gestion du développement durable pour la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski
Maintien d'une communication constante avec les élu(e)s et la population

« L'engagement de l'organisme municipal ou régional envers le développement durable se traduit par l'adoption d'un document formel par le conseil de l'organisme. Cet engagement peut prendre plusieurs formes, tels une politique, un cadre de gestion, une charte, une déclaration de principes ou un plan d'action de développement durable. »

Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire (2013).

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski — Adoptée le 5 mai 2014

Préambule du maire

Robert Duchesne, Maire

En juin 2013, la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski (ci-après Saint-Narcisse) a décidé de se doter d'une politique de développement durable. Pour nous le développement du territoire doit se faire dans la considération des grands piliers du développement durable : le développement doit être socialement équitable, économiquement efficace et respectueux de l'environnement, dans une gestion et un esprit de gouvernance responsable. Nous avons donc convenu qu'il était de notre devoir d'entamer une démarche de développement durable. C'est grâce à l'implication de citoyens* bénévoles qui se sont mobilisés en un comité de travail, avec le support de la SADC de la Neigette que ce projet a pris forme.

Nous croyons que le développement durable est un réflexe qu'il faut développer chez tous nos dirigeants nos employés et nos citoyens et ce, à tous les niveaux, allant du processus de décisions jusqu'aux actions de tous les jours. Ce pourquoi nous considérons important d'emboîter le pas mais aussi d'influencer les Narcissois à en faire autant. Nous sommes d'avis que cultiver un avenir durable est l'affaire de toutes et tous, si nous voulons en récolter les fruits ensemble.

Saint-Narcisse* est une municipalité intergénérationnelle où vivent des travailleurs contribuant à la vitalité économique dans divers secteurs tel que l'agriculture, la foresterie, le récréotourisme, la faune et la villégiature, tirant profit d'un milieu où les cours d'eaux et les lacs sont omniprésents. Notre projet de développement durable doit veiller à encourager ce dynamisme, tout en assurant une qualité de vie qui fait envie, et en protégeant l'environnement naturel. Notre politique nous procurera un cadre de gestion pour parvenir à un développement pour lequel « l'équité sociale est un but, le développement économique est un moyen et la protection de l'environnement une condition » (Sandron, 2010).

En terminant, nous sommes convaincus que Saint-Narcisse* saura être le maître d'œuvre de projets mieux réfléchis, équilibrant les grands piliers du développement durable, afin de répondre aux besoins des Narcissois actuels et futurs. Enfin, pour marquer officiellement et publiquement notre engagement, nous sommes heureux de vous présenter ce document, qui fournira des balises pour un Saint-Narcisse plus durable.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Notre vision

Des rivières aux terres, des lacs aux monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski considère ses environnements dans un équilibre entre la quiétude de vie et le développement économique pour s'assurer de la préservation de son identité pour ses citoyens actuels et les générations qui suivront.

- Préambule du maire
- Qui sommes-nous ?
- Déclaration
- Champs d'application
- Objectif et orientations
- Devoirs et obligations
- Structure et responsabilité de la mise en œuvre
- Autorité
- Entrée en vigueur

1

Première page de notre Politique de développement durable

Notre politique de développement durable

La Politique de développement durable de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski est le document qui marque officiellement l'engagement de l'organisation envers le développement durable. Pour les acteurs municipaux, c'est un outil qui permettra d'orienter les choix et l'aide à la décision.

« Pour faire vivre notre politique, nous avons pour objectif de réaliser un plan de développement durable contenant des objectifs ainsi que des actions porteuses pour la collectivité et le territoire, et le mettre en œuvre.

(…)

Notre politique va donc nous guider dans la planification, l'exécution de nos activités(…).

(…)

…nous souhaitons prendre le virage du développement durable avec toute l'équipe municipale, mais aussi avec les citoyens de la collectivité, partenaires socio-économiques et autres parties prenantes.»

Extrait de la Politique de développement durable de Saint-Narcisse-de-Rimouski, adoptée au Conseil en mai 2014

Passerelle suspendue de 63m de hauteur (la plus haute au Québec)
Source photo : Site Internet du Canyon des portes de l'enfer

Notre déclaration

La Municipalité de Saint-Narcisse déclare vouloir dorénavant assurer sa mission dans la considération du développement durable, en regard de ses préoccupations économiques, sociales et environnementales, selon un mode de gestion responsable et dans une perspective d'amélioration continue. (…)

À cet effet, nous prévoyons :

- *Intégrer le développement durable à notre savoir-faire et notre savoir-être ;*
- *Informer et sensibiliser les employés, les élus et la direction, les organismes, la population et les entrepreneurs ;*
- *Rendre disponibles, à la hauteur de nos moyens, les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à favoriser la mise en place de projets de développement durable sur le territoire narcissois.*

Extrait de la Politique de développement durable de Saint-Narcisse-de-Rimouski

La consultation citoyenne

Pour la Corporation de développement, la tenue d'une consultation citoyenne était un inconditionnel du projet. Ce qui correspond aux fondements mêmes du développement durable en collectivité. À ce propos, le Gouvernement du Québec (2013) qualifie une municipalité durable comme étant connectée, citoyenne et identitaire, etc. Cela dit, ce ne sont que quelques-unes des qualités que l'on retrouve au sein d'une Municipalité engagée envers le développement durable. Il allait donc de soi que la démarche de Saint-Narcisse, supportée par la SADC, serait citoyenne et considérerait la population comme une partie prenante clé en tenant une consultation favorisant le plus haut taux de participation possible.

Ainsi, la consultation s'est tenue le 25 novembre 2014. La procédure mise en place a permis l'établissement d'un dialogue ouvert. Les conditions gagnantes étaient en place afin de faire ressortir une diversité d'idées et identifier quelles étaient les plus porteuses pour la collectivité, selon les participants. Une quarantaine de personnes étaient présentes et ont discuté activement autour des questions proposées. Il résulte de la consultation que la communication est ressortie comme une piste de solution intéressante par rapport à plusieurs enjeux. Précisément, un réel intérêt a été démontré spécifiquement quant à la communication entre les narcissois du noyau villageois et ceux du milieu riverain.

« La municipalité citoyenne est celle où le citoyen est impliqué dans les processus de décision qui le concernent dans la ville et aussi impliqué dans sa communauté, son quartier, son milieu d'appartenance. »

Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (2013).

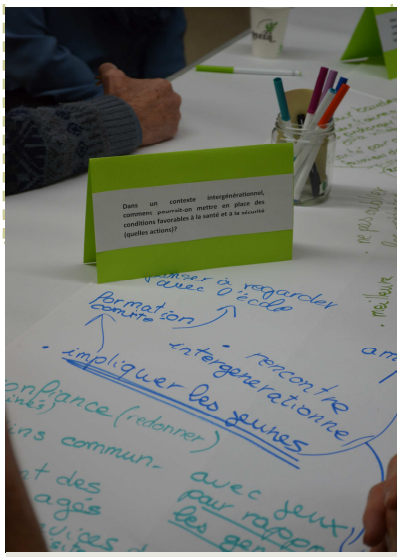

Notes prises lors de la consultation
Crédit photo : SADC de la Neigette

Des citoyens en pleine discussion
Crédit photo : SADC de la Neigette

Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de l'économie locale. L'avenir durable de Saint-Narcisse-de-Rimouski passe par le maintien et l'amélioration des services actuels. Par ailleurs, l'idée voulant la création d'un centre ou d'une structure pour valoriser les biens encore utiles par le partage entre résidents a bénéficié d'un nombre de votes très élevé. Aussi, l'implication sociale, surtout auprès des jeunes, est ressortie comme point fort afin de générer un sentiment d'appartenance et d'inculquer l'implication citoyenne.

Au final, les idées émergées lors du processus furent de précieuses données qui ont permis au comité de rédiger un plan d'action aux couleurs des besoins et des attentes des narcissois.

La consultation citoyenne (suite)

En mai 2015, pour bonifier la réflexion sur les enjeux économiques, une autre rencontre de consultation a été organisée. Cette fois-ci, ce sont différents acteurs du milieu économique de Saint-Narcisse, des entrepreneurs et membres d'organismes communautaires qui ont été consultés. Les personnes présentes avaient été convoquées pour leur rôle et leur implication dans le développement économique de Saint-Narcisse. C'est donc par la mise en place d'un atelier à haut niveau de participation favorisant la créativité et facilitant la génération d'idées concrètes et locales, que les participants ont pu s'exprimer.

L'événement a réuni une vingtaine de personnes et les enjeux économiques soulevés lors de la consultation citoyenne du 25 novembre ont pu être précisés à travers des questions prédéfinies. Cela dit, les discussions autour de la revitalisation du noyau villageois, les possibilités récréotouristiques et de développement du périmètre urbain ainsi que la bonification des services aux citoyens ont pu déboucher vers des pistes d'actions concrètes qui ont par la suite été mûrement réfléchies en comité de développement durable.

« Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble. »

Euripide
Poète (480 à 406 av. JC)

Crédit photo :
Jacques Hazera (2004)

Séance de vote lors de la consultation
Crédit photo : SADC de la Neigette

Quelques faits saillants

28 % DES VOTES FAVORABLES À UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PERSONNES DANS LE BESOIN

29 % CONSENTISSENT À PLUS DE PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX

22 % FAVORABLES À UNE MEILLEURE COMMUNICATION ENTRE LES CITOYENS RIVERAINS ET CEUX DU NOYAU VILLAGEOIS

29 % POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMERCES SUR L'AXE PRINCIPAL

49 % FAVORABLES À L'ORGANISATION DE LIEU DE DON ET D'ÉCHANGES DE JOUETS, D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR FAVORISER LE RECYCLAGE ET LA RÉUTILISATION

Source : Rapport de consultation, 2014.

Notre plan d'action

***« Les acteurs participant à la démarche doivent s'entendre sur une définition commune et consensuelle* (du développement durable). »**

Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire (2013).

Pour Saint-Narcisse, le développement durable de la collectivité passera par la considération des dimensions suivantes, autour desquelles des actions concrètes devront être identifiées :

Gouvernance et gestion responsable : Nous considérons l'importance d'être un employeur responsable, à l'écoute des employés et favorisant la qualité du milieu de travail ainsi qu'un approvisionnement responsable.

Énergie : Nous considérons l'utilisation de l'énergie comme un enjeu majeur, tant du point de vue de l'environnement que des économies substantielles qu'une saine gestion peut générer.

Environnement : Nous voulons repenser la manière de mener nos activités afin de diminuer leur empreinte écologique.

Vitalité économique : Nous croyons que, pour mieux habiter notre territoire, il est primordial de maintenir des services de proximité de qualité et de maximiser les retombées locales.

Synergie sociale : La communication est au cœur d'une saine relation avec les citoyens. Nous considérons l'importance de maintenir le lien avec la communauté, d'encourager son dynamisme et de créer des moment d'échanges avec la population narcissoise.

Moment festif du Festival de la fenaison
Banque de photos de la SADC de la Neigette

Au final, l'évolution de la démarche a aboutit sur un plan d'action à 4 grandes orientations : **l'environnement et l'efficacité énergétique, la vitalité économique, la cohésion et l'implication sociale** ainsi que **la gouvernance et la gestion responsable.**

ORIENTATION 1 :
ENVIRONNEMENT ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ACTIONS

Objectif 1.1 Optimiser la gestion des matières résiduelles en favorisant l'approche des 3RV-E	Porteur	Échéance
Sous-objectif 1.1.1 Sensibiliser/informer		
Sensibiliser les élus / direction / employés à la GMR selon l'approche des 3RV-E	Mun	1,2,3
Sensibiliser les citoyens à l'approche 3RV-E	Mun	1,2,3
Diffuser de l'information pour sensibiliser les entrepreneurs aux principes des 3RV-E et sur le programme ICI on recycle de Recyc-Québec	Mun	1,2,3
Sous-objectif 1.1.2 Améliorer nos performances en GMR		
Effectuer une caractérisation sommaire des MR générées	Mun	1
Assurer le suivi de la récupération des plastiques agricoles	Mun	1
Évaluer la possibilité d'optimiser la collecte des matières résiduelles (MO)	Mun	1,2,3
Diminuer l'utilisation de papier - conseil sans papier, réunions des organismes	Mun	1
Faire l'achat de produits en grand format	Mun	1,2,3
Installer des ilots de tri bien identifiés dans tous les lieux publics	Mun	1
Sensibiliser les citoyens sur l'herbicyclage et encourager sa pratique	Mun	1,2,3
Sous-objectif 1.1.3. Favoriser la réutilisation / le réemploi		
Faire l'achat de produits durables plutôt que ceux d'utilisation unique	Mun	

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ACTIONS	Objectif 1.2. Favoriser une saine gestion de l'eau	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 1.2.1 Préserver et protéger la qualité de l'eau des lacs		
	Sensibiliser les citoyens à la protection de la qualité de l'eau des lacs grâce à la diffusion d'articles dans l'Interactif	AL	1
	Inciter les citoyens à l'entretien écologique de leur pelouse	Mun	1
	Mettre en place une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'entretien des terrains en bordure des lacs	Mun	1
	Organiser une séance de formation annuelle sur l'aménagement et l'entretien des bandes riveraines	Mun	1
	Limiter l'imperméabilisation des sols en sensibilisant à l'aménagement de pavés perméables sur les terrains privés et municipaux	Mun	1
	Identifier les terrains où les bandes riveraines sont dans un état critique et procéder à la revégétalisation	Mun	1
	Organiser des journées de distribution et de plantation d'arbres et d'arbustes pour contrer l'érosion des berges	Mun	1,2,3
	Sous-objectif 1.2.2 Promouvoir une saine utilisation de l'eau potable		
	Diffuser régulièrement de l'information sur l'importance de tester annuellement l'eau de puits	Mun	1
	Mettre en place des incitatifs aux bonnes pratiques d'utilisation de l'eau	Mun	1 et 2
	Mettre en place des dispositifs d'économies d'eau dans tous les bâtiments municipaux	Mun	1 et 2

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ACTIONS	Objectif 1.3. Maintien et préservation de la biodiversité	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 1.3.1. Tirer profit des services rendus par la biodiversité		
	Protéger le secteur bâti des vents dominants	Mun	2
	Planter des arbres dans les secteurs résidentiels du noyau villageois	Mun	1,2,3
	Sous-objectif 1.3.2. Veiller à la préservation de la biodiversité		
	Identifier les espèces menacées sur le territoire - mettre en place des mesures visant à assurer leur préservation	Mun	3
	Identifier les espèces envahissantes sur le territoire et mettre en place un système de suivi pour contrer leur prolifération	Mun	3

Chute du Grand Sault, Canyon des Portes de l'Enfer
Banque de photos de la SADC de la Neigette

ACTIONS

Objectif 1.4. Favoriser une saine gestion de l'énergie	Porteur	Échéance
Sous-objectif 1.4.1 Favoriser une saine gestion de l'énergie liée aux bâtiments		
Planifier une évaluation du bilan énergétique des bâtiments municipaux et mettre en place les mesures recommandées pour une meilleure efficacité	Mun	1
Procéder à l'installation de thermostats programmables dans les bâtiments municipaux - régler les composantes de température et d'humidité relative en fonction des saisons	Mun	1
À l'installation ou au remplacement du système d'éclairage, privilégier l'éclairage au DEL	Mun	1
Sous-objectif 1.4.2 Favoriser une saine gestion de l'énergie liée aux déplacements		
Encourager le covoiturage - Ex. plateforme Internet, babillard	Mun, PF-MADA	1 et 2
Sensibiliser les citoyens à l'arrêt du moteur lors de la marche au ralenti d'un véhicule (GES évités, économies)	Mun	1 et 2
Évaluer la possibilité de convertir les véhicules municipaux au biodiésel	Mun	1 et 2

Centre multifonctionnel des loisirs, de la culture et des sports
Crédit photo : L'avantage, TC Média, Adeline Mantyk

ORIENTATION 2 :
VITALITÉ ÉCONOMIQUE

ACTIONS	Objectif 2.1. Améliorer le développement de l'axe principal	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 2.1.1. Favoriser l'embellissement du village		
	Élaborer des recommandations pour créer un concept visuel attractif et invitant	Corp. dév.	1
	Développer un concept visuel d'affichage de commerces/services uniforme pour identifier les secteurs, infrastructures de loisirs, commerces et entreprises du parc industriel en privilégiant les matériaux écologiques	Mun	1
	Aménager l'entrée de la municipalité (jct 232) pour la rendre plus accueillante en mettant en valeur la beauté, la nature, les paysages, etc.	CE	1 ou 2
	Réaliser un concours annuel inspiré du concept "Maisons fleuries"	CE	3
	Disposer des équipements de MR et de bancs ayant un bel aspect visuel dans les lieux publics	Mun	1 ou 2
	Végétaliser le noyau villageois avec des essences d'arbres et de plantes indigènes, vivaces et sans entretien.	CE	1 ou 2
	Sous-objectif 2.1.2. Favoriser la vitalité économique du noyau villageois		
	Concentrer les activités économiques sur la rue Principale - pôle de commerces et de services	Mun	3 et +
	Réaliser une enquête (sondage) pour mieux connaître les besoins des citoyens en services essentiels afin de favoriser la mise en place d'une offre cohérente à la réalité	Mun	1 et 2
	Poursuivre les efforts pour développer les services de santé, recruter des professionnels et mettre en place une clinique	Mun	1,2,3

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ACTIONS	Objectif 2.1. Améliorer le développement de l'axe principal	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 2.1.3 Favoriser la mise en place d'un circuit touristique, d'activités récréotouristiques et agrotouristiques		
	Créer un comité ou une coopérative touristique avec les artisans locaux	Corp. dév.	2
	Réaliser une offre des "produits touristiques" qui pourraient être offerts par l'organisation ci-haut mentionnée	Corp. dév.	2
	Identifier le "circuit touristique des artisans de Saint-Narcisse" sur le terrain	Corp. dév.	2
	Sous-objectif 2.1.4 Identifier les éléments de notre patrimoine naturel et favoriser la mise en valeur de l'écosystème fo-		
	Identifier les lieux forestiers d'intérêt (ex. montagne Blanche, Fond d'orme, pointe à Boisvert, héronnière entre lac Ferré et Petit-lac Ferré, pinède, etc.)	Mun	2
	Réaliser des aménagements d'interprétation (panneau) pour mettre en valeur les éléments du patrimoine naturel identifié à l'action précédente - dans la visée de l'utilisation par l'école, le terrain de jeux, les marcheurs, etc.	Mun	3

Village de Saint-Narcisse
Banque de photos de la SADC de la Neighette

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ACTIONS

Objectif 2.2 Favoriser un développement résidentiel du-	Porteur	Échéance
Sous-objectif 2.2.1 Favoriser la densification de l'occupation du périmètre urbain		
Inventorier les secteurs qui ont un potentiel de développement domiciliaire et privilégier la densification du noyau villageois plutôt que de développer d'autres terrains	Mun	1
Sensibiliser à l'utilisation de matériaux écologiques et aux techniques d'écoconstruction dans les projets de construction/rénovation domiciliaires	Mun	1
Considérer les aspects relatifs à la qualité de vie lors de projet de développement domiciliaire	Mun	1,2,3
Sous-objectif 2.2.2 Favoriser le développement durable des secteurs des lacs et des rangs		
Entreprendre une démarche avec l'OBV afin de définir les interventions relatives à la protection des bandes riveraines	Mun	1
Outiller les intervenants municipaux et la population afin de mettre en œuvre les recommandations de l'OBV	Mun	1
Sensibiliser la population et les intervenants municipaux à la protection de l'environnement et à la biodiversité	Mun	1
Évaluer le seuil limite de développement sur le pourtour des lacs dans la considération d'un développement durable respectueux de l'environnement	AL	1
Faire un plan de protection des milieux naturels des secteurs riverains - incluant les activités permises en milieux aquatiques	Mun	1
Évaluer la possibilité de limiter la superficie habitable par terrain dans les secteurs riverains	Mun	1
Sous-objectif 2.2.3 Mettre en place une stratégie de communication pour favoriser le recrutement.		
Identifier les éléments distinctifs de la vie à Saint-Narcisse et développer un argumentaire invitant à s'y établir	CNA	1
Mettre en place un événement "tournée découverte de la municipalité" dans l'optique de recruter de futurs résidents	CNA	1
Réaliser une galerie de photos qui met Saint-Narcisse en valeur et la diffuser sur Internet	CE	1 et 2

ACTIONS	Objectif 2.3. Favoriser le dynamisme économique local	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 2.3.1 Promouvoir les produits et les services locaux		
	Mettre à jour le bottin des entreprises locales régulièrement (ex. aux 2 ans)	Corp. dév.	1,2,3
	Diffuser dans l'Interactif et sur le site Internet les informations relatives à l'implantation d'un nouveau service (entreprises, services professionnels) pouvant agrémenter la qualité de vie des citoyens afin de faire connaître son existence	Mun	1

Vue depuis la halte routière municipale de la Belle-Vue
Crédit photo : L'avantage

ORIENTATION 3 :
COHÉSION ET IMPLICATION SOCIALE

ACTIONS

Objectif 3.1. Favoriser les communications	Porteur	Échéance
Sous-objectif 3.1.1 Améliorer la diffusion de l'information		
Privilégier une diversité de moyens de communication	Mun	1,2,3
Évaluer les possibilités de faire une liste de diffusion qui permet l'abonnement/désabonnement (libre par les citoyens) et utiliser régulièrement la communication par courriel lorsque possible	Mun	2
Sous-objectif 3.1.2 Communiquer avec transparence une information diversifiée et renouvelée		
Diffuser les bons coups	Mun	1,2,3
Diffuser de l'information pour sensibiliser au développement durable	CDD	1,2,3

Objectif 3.2 Favoriser l'écocitoyenneté et l'implication sociale chez les jeunes	Porteur	Échéance
Sous-objectif 3.2.1 Favoriser la mise en place de projets communautaires jeunesse		
Réaliser un sondage pour évaluer l'intérêt et identifier les besoins qui pourraient être répondus par la mise en place d'une organisation jeunesse de services	PF-MADA	2
Consacrer une personne-ressource à l'animation et la coordination des projets et activités pour la jeunesse	PF-MADA	1

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ACTIONS	Objectif 3.2 Favoriser l'écocitoyenneté et l'implication sociale chez les jeunes (SUITE)	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 3.2.2 Inculquer la responsabilité citoyenne et l'implication sociale aux jeunes		
	Créer un conseil jeunesse où les jeunes sont invités à participer à la prise de décision pour le développement de leur communauté et encadrés par une personne-ressource à l'animation jeunesse	Mun	2
	Avoir une représentation équitable de la population au sein des organismes	Mun	1,2,3,
	Mettre en place un projet de "conseiller d'un jour"	Mun	
	Remettre en fonction les activités sur les fonctions municipales expliquées aux jeunes	Mun	
	Objectif 3.3. Améliorer les services aux citoyens	**Porteur**	**Échéance**
	Sous-objectif 3.3.1 Favoriser un mode de vie actif en rendant le village plus sécuritaire		
	Mettre en place des infrastructures sécuritaires pour piétons et cyclistes	Mun	1
	Mettre en place une signalisation et des infrastructures visant le respect des limites de vitesse par les automobilistes et autres véhicules afin de sécuriser le périmètre villageois	Mun	1
	Effectuer un déneigement qui facilite les déplacements actifs	Mun	1
	Sous-objectif 3.3.2 Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants		
	Poursuivre la procédure d'accueil avec cadeau aux nouveaux arrivants, leur souhaiter la bienvenue lors de rassemblements festifs et souligner l'arrivée des nouveaux bébés	CNA, PF-MADA	1,2,3

ORIENTATION 3 : COHÉSION ET IMPLICATION SOCIALE (SUITE)

ACTIONS	Objectif 3.4. Favoriser «l'harmonisation narcissoise»	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 3.4.1 Entretenir le tissu social		
	Mettre en place une stratégie d'intégration à la vie communautaire pour relier villégiateurs des lacs et les résidents du noyau villageois	Mun	2
	Créer, sur le site Web, un onglet spécifique à la communication auprès des citoyen(ne)s riverains	Mun	1
	Revoir la mission des associations de lacs et créer plus de liens avec le conseil	Mun et asso de lacs	1,2
	Sous-objectif 3.4.2 Favoriser la solidarité intergénérationnelle		
	Faciliter la mise en place de projets aînés-école	PF-MADA	1
	Organiser des activités rejoignant tous les groupes d'âge lors des rencontres communautaires ou festives	PF-MADA	1
	Adapter, en toute saison, l'environnement bâti et la planification urbaine aux besoins de tous les groupes	Mun	1,2,3
	Sous-objectifs 3.4.3 Favoriser patrimoine bâti		
	Identifier les bâtiments ou infrastructures à valeur historique	Mun	2
	Restaurer au besoin, préserver et raconter l'histoire des éléments encore présents sur le territoire du patrimoine	Mun	3

Conseil d'administration du Festival de la fenaison
Crédit photo : JPV photo

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ORIENTATION 4 :
GOUVERNANCE ET GESTION RESPONSABLE

ACTIONS	Objectif 4.1 Favoriser une saine gestion du DD municipal	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 4.1.1 S'assurer de l'intégration du DD dans les affaires municipales		
	Mettre en place une stratégie de mise en œuvre du PDD	Mun	1
	Consacrer un élu au suivi de la mise en œuvre du DD dans l'organisation municipale afin de faire le lien avec le Conseil	Mun	1
	Maintenir le comité DD et effectuer des rencontres occasionnelles pour suivre l'avancement du PDD et rajuster le tir au besoin	Mun	1
	Se familiariser avec une grille d'analyse et des outils de gestion du développement durable, dans le but de les utiliser lors de la planification des projets ou de la prise de décision et de développer des réflexes de gestion en conséquence	Mun	1
	Sous-objectif 4.1.2 Effectuer une saine gestion environnementale municipale (énergie, MR, achats écoresponsables)		
	Analyser les besoins lors d'achat de véhicules et privilégier les modèles à faible consommation de carburant afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES)	Mun	2
	Lors de la réalisation de travaux de remplacement de luminaires de rue, de lampes incandescentes, des feux de circulation, privilégier de la diode électroluminescente (DEL) et de nouveaux lampadaires permettant de contrer la pollution lumineuse	Mun	1,2,3
	Organiser une séance de formation sur l'écoconduite destinée aux employés municipaux	Mun	1
	Établir une réglementation contre la marche au ralenti des véhicules municipaux	Mun	1
	Privilégier l'utilisation d'un chauffe-moteur pour les véhicules municipaux afin de diminuer le temps nécessaire pour réchauffer le moteur et l'habitacle (GES évités, économies)	Mun	1
	Tenir les réunions du Conseil en minimisant l'utilisation du papier	Mun	1
	Souligner annuellement la semaine de l'environnement, le jour de la Terre et le mois de l'arbre	Mun	1

ACTIONS	Objectif 4.1 Favoriser une saine gestion du DD municipal (suite)	Porteur	Échéance
	Sous-objectif 4.1.3 Être un employeur écoresponsable		
	Augmenter les connaissances de l'équipe municipale/organismes en terme de DD	Mun	1
	Maintenir à jour les connaissances des employés sur les risques en milieu de travail et sur la réglementation applicable	Mun	1
	Sous-objectif 4.1.4 Favoriser la communication		
	Refaire le site Internet de la municipalité	Mun	1
	Créer des onglets par secteur d'activités et prévoir un onglet destiné à ce que Saint-Narcisse fait pour le développement durable	Mun	1
	Mettre en ligne les plans d'action adoptés par le Conseil municipal	Mun	1
	Instaurer des rencontres annuelles d'équipe	Mun	2
	Sous-objectif 4.1.5 Favoriser de saines relations avec les organismes partenaires		
	Effectuer un suivi régulier des projets	Mun	1,2,3
	Faire parvenir des lettres de remerciements aux partenaires qui nous encadrent dans la réalisation de nos projets	Mun	1
	Objectif 4.2 Favoriser une saine gestion financière	**Porteur**	**Échéance**
	Sous-objectif 4.2.1 Gestion transparente du budget municipal		
	Diffuser annuellement à la population une reddition de compte en DD	Mun	1
	Allouer un budget annuel à la gestion du DD	Mun	1
	Prioriser des achats écoresponsables	Mun	1
	Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les appels d'offres et les dépenses municipales	Mun	1

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

ACTIONS

Objectif 4.3 Améliorer la mise en application et le suivi des lois et des règlements	Porteur	Échéance
Sous-objectif 4.3.1 Entretenir la sécurité en favorisant le respect des limites de vitesse		
Évaluer les endroits à risques et les mesures de sensibilisation	Mun	1
Bonifier la signalisation aux endroits à risques	Mun	1
Sous-objectif 4.3.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques reliées aux activités de chasse et de pêche		
Veiller à l'application des lois par l'intermédiaire de messages de sensibilisation diffusés sur Internet et dans l'Interactif	Mun	1
Sensibiliser les quadistes, les motoneigistes et les chasseurs au respect des propriétés privées et aux bonnes pratiques liées à l'une ou l'autre des activités	Mun	1
Promouvoir les liens de partenariat chasseur-agriculteur dans l'Interactif et le site Internet	Mun	1

Objectif 4.4 . Favoriser une gestion écoresponsable des infrastructures	Porteur	Échéance
Sous-objectif 4.4.1 Favoriser une gestion plus écologique pour l'entretien des routes et des bâtiments		
Trouver et expérimenter de nouvelles alternatives plus écologiques afin d'optimiser ou de remplacer l'utilisation des sels de voirie pour sécuriser les chaussées en période hivernale	Mun	1
S'assurer d'augmenter sur le territoire la présence d'infrastructures municipales qui prennent en compte des techniques et des technologies de construction/rénovation écologiques	Mun	1,2,3

Légende échéancier : 1 : 0 à 2 ans 2 : 3 à 5 ans 3 : 6 ans et + 1,2,3 : en continu

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS LE DOCUMENT :

AQME : Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie

CE : Comité embellissement

CEC : Comité "Entretien des chemins"

CEÉ : Consultation sur les enjeux économiques

Ccit : Consultation citoyenne

CDD : Comité de développement durable

CJE : Carrefour jeunesse-emploi

CNA : Comité pour les nouveaux arrivants

CRE : Conseil régional de l'environnement

Com. scol. : Commission scolaire des Phares

Corp.de dév. : Corporation de développement

COSMOSS : Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé

DD : Développement durable

Env. fav. : Environnements favorables

GES : Gaz à effet de serre

GMR : Gestion des matières résiduelles

ICI : Industrie, commerces et institutions

OBV : Organisme de bassin versant

Org : Organismes communautaires

MADA : Municipalité amie des aînés

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MDDELCC : Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte aux changements climatiques

Min. : Ministère

Mun. : Administration municipale de Saint-Narcisse-de-Rimouski

MRC : Municipalité régionale de comté

PDD : Plan de développement durable

PDZA : Plan de développement de la zone agricole

PF-MADA : Politique familiale— municipalité amie des ainés

PU : Plan d'urbanisme

3RV-E :Réduire à la source, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer

UPA : Union des producteurs agricoles

La démarche de développement durable de Saint-Narcisse-de-Rimouski a été financée par le Pacte rural et la Municipalité.

Rédaction et conception du document : ÉLY-ME conseils | Développement durable

Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

7, rue du Pavillon
Saint-Narcisse-de-Rimouski (Québec)
G0K 1S0

Téléphone : (418) 735-2638
Télécopieur : (418) 735-6021

Courriel : informations@saintnarcisse.net